

Diritto e Religione nelle Società Multiculturali/ Law and Religion in Multicultural Societies/ Derecho y Religión en las Sociedades Multiculturales/ Droit et Religion dans les Sociétés Multiculturelles/ Recht und Religion in Multikulturellen Gesellschaften/ 多元化社会中的法与宗教 / القانون والدين في المجتمعات متعددة الثقافات



Les Évêques du Sénégal réagissent face à la pandémie du Coronavirus...

Note of the Episcopal Conference of Senegal

□ DIRESOM

□

NESSUN COMMENTO

15 MARZO 2020

CONFERENCE EPISCOPALE

COMMUNIQUE

En date du 07 mars 2020, Nous, les Évêques du Sénégal, avons sorti un premier Communiqué concernant certaines mesures d'hygiène à appliquer lors de nos différentes Célébrations Eucharistiques, pour participer à la lutte contre l'expansion de la maladie due au Coronavirus :

- **Surseoir au baiser de paix qui précède la Communion**
- **Recevoir, avec respect, le Corps du Christ dans la paume des mains**

Nous remercions déjà tous nos fidèles d'avoir accueilli ces mesures avec foi et dans un esprit de communion et de solidarité. Néanmoins, devant la progression rapide et inquiétante du Covid-19, à l'échelle mondiale et au niveau national, nous nous sentons dans l'obligation morale de faire un second Communiqué qui prend cette fois-ci en considération tous les grands événements religieux catholiques.

Ainsi, **Nous, les Évêques du Sénégal, nous sommes très attentifs à la situation sanitaire qui prévaut dans notre Pays, avec la présence de la maladie Covid-19 qui menace la santé et la vie des populations.** Pour cette raison, nous respectons toutes les consignes données par les Services compétents du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale de notre Pays pour la maîtrise de la pandémie du Coronavirus.

En outre, nous portons à la connaissance de toutes les Communautés Chrétiennes Catholiques du Sénégal les mesures suivantes : la suppression ou le report, jusqu'à une date plus favorable :

- **des Journées mondiales de la Jeunesse (JMJ)**
- **des kermesses diocésaines et paroissiales**
- **des différents Pèlerinages (Décanal, Diocésain et National)**
- **des autres rassemblements folkloriques (Fêtes foraines...) de nature à drainer beaucoup de monde**

**Ces présentes mesures prennent effet à compter du Lundi 16 Mars 2020.**

Enfin, « *nous qui avons le même esprit de foi, nous croyons, et c'est pourquoi nous parlons* » (Cf. 2 Co 4, 13). Nous remettons donc la situation présente entre les mains de Dieu, le Maître de la Vie. C'est pourquoi, dans nos différents diocèses, nous appelons à **une Journée Spéciale de Jeûne et de prière, le Vendredi 20 Mars 2020, à l'occasion des 24h pour le Seigneur.** Nous invitons les prêtres, durant cette journée et chaque fois que possible, à organiser, dans leurs Paroisses :

- **des temps d'adoration du Saint Sacrement**
- **des moments de confession**

**des célébrations de Messes votives.**

Avec notre bénédiction, en ce Saint Temps de Carême, nous implorons la grâce du Seigneur sur le Sénégal et sur le monde entier.

Fait à Dakar, le 13 mars 2020

Au nom des Évêques de la Province Ecclésiastique de Dakar

† Monseigneur Benjamin NDIAYE, Archevêque Métropolitain de Dakar

Categorie: [Africa](#), [Catholic Church](#), [Documents](#), [Senza categoria](#) •

